Image not found or type unknown

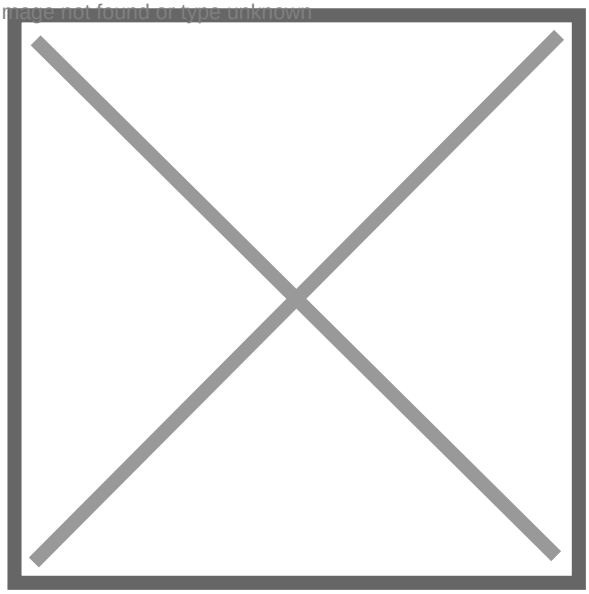

Erreur ou omission entre déclaration pré remplie et imprimé fisc

Par **lacosta**, le **05/05/2013** à **11:35**

Bonjour
Suite à la déclaration de revenus, je constate soit une erreur de la part de l'administration fiscale ou une omission de ma banque. En effet aux lignes 2CH et 2 CG de la rubrique des valeurs et capitaux mobiliers de la déclaration préremplie figure une certaine somme qui n'apparait pas sur l'imprimé de ma banque.
Evidemment je vais me renseigner auprès de mon agence, mais quelqu'un pourrait il m'indiquer quelle est la signification exacte de ces 2 lignes. Je crois que cela concerne les assurances vie . En outre avec la fiscalité de 2013 on est un peu perdu.
Merci.

Par **trichat**, le **09/05/2013** à **17:39**

Bonjour,

Difficile de vous dire avec certitude ce que représentent les sommes inscrites sur la ligne 2CH; et sur la ligne 2CG, qui récapitule des sommes inscrites sur plusieurs autres lignes.

J'aurais tendance à croire que votre banque n'a pas commis d'erreur.

Mais pour l'imposition des revenus 2012, il y a des particularités, dont une qui consiste à imposer doublement certains revenus mobiliers: ceux de 2011 portés au crédit des comptes au 1er janvier 2012 et les mêmes produits (acquis au titre de 2012) et inscrits au 31

décembre 2012.
C'est le changement!

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés